

Aux élections RATP 2018

ON EST ENCORE LÀ

PRÊT À FOUTRE LE SOUK

ET TOUT LE MONDE EST CORDA ! *

DU **22** AU **28**
NOVEMBRE



SUR LE SITE [HTTPS://RATP.VOTES.VOXALY.COM](https://RATP.VOTES.VOXALY.COM)

WWW.SOLIDAIRES-GROUPERATP.ORG

De nouvelles élections vont avoir lieu à la RATP en novembre 2018.
Cette échéance dans le cadre de la réforme en cours du système ferroviaire et de notre entreprise porte, de fait, **DES ENJEUX VITAUX** pour l'ensemble des salariéEs RATP.

Le gouvernement et la direction menacent les conditions de travail et de vie de toutes et tous

Les ordonnances Macron ne garantissent plus l'emploi, ni le statut, ni la réglementation, ni le déroulement de carrière, ni la rémunération...

La direction de la RATP et gouvernement veulent maintenant s'appuyer sur la loi pour accélérer le processus de privatisation.

Ils sont dans les starting-blocks pour, dès les élections de novembre passées, enchaîner les transformations de nos métiers, organiser le moins-disant social au sein des nouveaux opérateurs (nos filiales) et renégocier nos acquis sociaux. La direction compte sur ces syndicats « d'accompagnement » pour pouvoir signer un maximum de régression sociale. Pour les agentEs, une seule alternative à ce futur que certains voudraient écrit d'avance, voter SOLIDAIRES RATP pour renforcer le poids de ceux qui veulent un autre avenir et qui ont d'autres propositions que celle du moins disant social !

Vers l'étouffement de la représentation syndicale de terrain : pour la RATP, c'est la fusion des 3 instances en 1, pour SOLIDAIRES RATP, ça sera 1 pour tous !

La direction veut appliquer les ordonnances Macron sur la nouvelle représentation syndicale de sa manière la plus dure : les instances DP, CE et CHSCT fusionnent pour ne laisser place qu'à une seule instance (le CSE), ce qui diminue de presque 60 % le nombre de vos éluEs.

Pour la RATP, qui a fait les choix les plus restrictifs, c'est aussi le moyen d'affaiblir ceux qui résistent et de se donner les mains libres en favorisant la bureaucratie syndicale.

SOLIDAIRES RATP ne tombera pas dans le panneau et restera engagé auprès des salariéEs sur le terrain.

Les engagements des éluEs SOLIDAIRES RATP dans les CSE

A SOLIDAIRES RATP, celles et ceux qui demain vous représenteront dans les CSE seront issus de la base, soutenus par toute notre organisation, pour :



- Privilégier vos préoccupations quotidiennes plutôt que les calculs politiques des grandes confédérations et des réformistes ;
- Peser plus fort sur les négociations dans la branche et dans l'entreprise ;
- Refuser de négocier des régressions et défendre vos conditions de travail, de santé et de vie ;
- Choisir le chemin de la démocratie sociale et le combat pour des revendications proches du terrain (déroulement de carrière, métiers, salaires, emploi, unicité...).

A partir du 22 novembre à 9h00 et jusqu'au 29 novembre à 9h00, vous serez appelés à voter par voie électronique.

Renforcer SOLIDAIRES RATP par votre voix, c'est voter pour le progrès social et pour ne pas laisser les patrons dicter seuls vos conditions d'emploi de demain.

Renforcer SOLIDAIRES RATP face aux syndicats « d'accompagnement », c'est nous donner à tous, tous les travailleurs et travailleuses de la RATP, une chance pour l'avenir !

CSE N°3
BUS-MRB



TITULAIRES

1	Omar BENNOUR	MR PDJ
2	Toutia MOUCHIH	MR PDJ
3	Mohamed Reda BENNESER ALAOUI	MR PDJ
4	Leila MOUMNI	MR PDJ
5	François DELORT	MR PDJ
6	Abdelkarim BOUAL	Défense Ouest
7	Khaled DJOGLHAL	MR PDJ
8	Jessy GUET	MR PDJ
9	Mouloud CHEMAOUNI	Nanterre
10	Didier LERANDY	MR PDJ
11	Claude VOISIN	MR PDJ
12	Ahmed TALEB	MR PDJ



SUPPLÉANT-ES

1	Karine BELON	MR PDJ
2	Karim LAMANE	MR
3	Eva LUCAS	MR PDJ
4	Youssef MOUMOU	MR PDJ
5	Farid CHAIBI	Défense Ouest
6	Bernadetta KORNAT	MR PDJ
7	Nicolas CHENAIL	MR PDJ
8	Cédric PAYET	MR PDJ
9	Kamel BOUGOUTAIYA	OQD MRB
10	Hafid HAMEURLIN	MR PDJ
11	Hafid DALI	MR PDJ



LUTTER

PROPOSER

CONSTRUIRE

CE QUE SOUHAÏTE LA RATP

- ▶ l'isolement des travailleurs et des travailleuses dans leurs activités ;
- ▶ la fin du statut, de la réglementation RATP et des accords locaux ;
- ▶ la filialisation de l'ensemble des activités mises en concurrence ;
- ▶ la fin des notations et du déroulement de carrière à l'ancienneté ;
- ▶ la négociation d'une convention collective au rabais !



CE QUE SOLIDAIRES PORTERA

tout au long du mandat



- ➔ le maintien d'une entreprise intégrée et son développement ;
- ➔ une réglementation, une convention collective et un statut qui empêche les patrons de faire jouer la concurrence entre les salariés ;
- ➔ un projet de progrès Social et le refus de négocier les régressions sociales ;
- ➔ la réouverture immédiate de négociations salariales digne de ce nom ;
- ➔ le refus de la vente à la découpe et du démantèlement de l'entreprise ;
- ➔ les mêmes droits pour l'ensemble des agentEs, contractuels ou cadre permanent !

ELECTIONS
RATP
2018



DU 22 AU 28 NOVEMBRE

